



Permis de
CONSTRUIRE
Accompagner la liberté

Permis de Construire accompagne des personnes placées ou passées sous main de Justice avec des problématiques judiciaires, éducatives et personnelles multiples qui les empêchent d'intégrer de façon autonome et complète la société.

Notre parcours permet à chacune de ces personnes, actrice de son désir de réinsertion, de définir et de réaliser son projet de vie.

En signant un contrat d'objectif, ces personnes deviennent « pilotes » au sein de l'association : pilotes de leur vie, de leur situation, de leurs projets.

Elles sont accompagnées par des « copilotes », des professionnels en charge de leur parcours.

Notre histoire



Cyril Maury - Président-fondateur de Permis de Construire

Convaincu que les personnes placées ou passées sous main de Justice ont, plus que d'autres, besoin d'être accompagnées pour réintégrer la société, Cyril Maury, ancien dirigeant d'entreprise et sa fille Marguerite ont souhaité s'investir auprès d'elles :

« La privation de liberté, le choc carcéral sont des situations très déstructurantes pour un être humain. Marqués par le refus de la société de prendre en considération ce sujet difficile, et en même temps tellement convaincus que toute personne, même si elle a commis des

fautes, est une personne en devenir, nous souhaitons absolument, ma fille et moi, aider ces hommes et ces femmes. Poser sur eux un regard plus juste, bienveillant et positif, les aider à comprendre pourquoi ils en sont là, leur permettre d'élaborer eux-mêmes leur projet de vie en prenant appui sur leurs désirs et leurs talents... voilà notre projet. Parce qu'oser leur faire confiance, contribuer à la réussite de leur réinsertion c'est aussi, pour la société, éviter la récidive et améliorer la protection de l'ordre public. C'est là tout le sens de notre action ! »

L'association accompagne chaque année une centaine de personnes placées ou passées sous main de Justice sur la juridiction de Nantes. Un chiffre en constante augmentation.

600 personnes accompagnées depuis la création de Permis de Construire, en 2010.

93 % d'entre elles n'ont pas récidivé pendant la période d'accompagnement.

Nos valeurs

La croyance en la valeur de chacun

Chacun a la capacité de changer, de franchir les obstacles, de découvrir ses propres talents et potentiels. Chacun peut agir pour s'ouvrir son propre champ des possibles. Voilà pourquoi nous plaçons la personne en pleine responsabilité et au cœur de notre action.

La confiance

Nous avons confiance en chaque personne que nous accompagnons. Permis de Construire est avant tout un espace ouvert d'écoute, de compréhension et de soutien, sans jugement ni parti pris. Parce que chacun y a le droit.

L'engagement

Chaque membre de l'association et chaque personne accompagnée se doit d'être dans une démarche d'engagement réciproque en termes de respect, de motivation et d'implication nécessaire dans la réussite du projet.

Se bâtir, Ensemble

L'association met en œuvre un parcours, « Se bâtir, Ensemble », basé sur la méthode de l'Activation de Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) et structuré autour de 4 piliers fondamentaux.

Les 4 piliers fondamentaux :

Bien-être psychologique

Favoriser une meilleure connaissance de soi afin de construire un projet de vie à sa mesure

- La découverte et l'affirmation de soi
- La gestion de ses émotions
- L'identification de ses potentiels
- Le développement de ses talents

Bien-être corporel

Apprendre à prendre soin de son corps et de son capital santé

- Les addictions
- L'hygiène de vie
- Les activités physiques
- L'alimentation

Bien faire

Acquérir des outils et techniques pour concrétiser son projet d'activité, notamment professionnel

- L'orientation professionnelle
- Le travail
- L'activité sociale
- La communication et la mobilité

Bien vivre

S'intégrer positivement dans la vie de la cité par la connaissance de ses droits et ses devoirs et par la relation à l'autre

- La gestion du quotidien (logement, argent...)
- Le lien social
- L'accès à la culture
- L'engagement éco-citoyen

Le parcours d'un pilote

01

L'orientation

Tout professionnel peut nous orienter des personnes par contact téléphonique et/ou fiche de liaison.

ACCUEIL

02

L'immersion

Un temps indispensable pour prendre une décision commune d'engagement.

03

La découverte

Définir son projet de vie dans un environnement bienveillant, condition nécessaire de l'expression et de l'envie, pour une connaissance de soi la plus fine possible.

SUIVI

04

La construction

Ancrer son désir et ses choix dans sa réalité, dans la réalité.

05

La réalisation

Définir un plan d'actions concrètes et planifiées pour permettre l'inclusion.

Paroles de pilotes

« Je participe à l'atelier informatique le lundi, au sport le jeudi et au rendez-vous hebdomadaire le vendredi. Permis de Construire est une association conviviale, où l'entraide a toute sa place. On fait partie d'une équipe ! » **Marwan**

« Je participe aux ateliers liés aux projets professionnels, aux entretiens individuels et aux sorties. J'ai ainsi pu visiter le musée Dali, le jardin de Cognac à vocation de réinsertion sociale ou encore le Fab Lab de Nantes. Pour moi, Permis de Construire est une vraie bouée de sauvetage. C'est une association qui redonne goût à la vie. Tout le monde est positif, compréhensif. » **Antoine**

« Je fais partie de l'association depuis une semaine seulement, je participe à tous les ateliers. Permis de Construire est très accueillante et humaine. J'y trouve des conseils pour la recherche d'emploi, le CV... » **Abdel**

Paroles de bénévoles

« Pour moi, c'est une association qui a vraiment sa place et qui devrait s'étendre au national. Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est l'injustice des causes incomprises. Je me rends compte que j'ai beaucoup de chance et que ce n'est pas le cas de tout le monde. »

Claire, référente administrative

« Je leur donne du temps mais je reçois aussi beaucoup en échange »

Sébastien, animateur du temps convivial

5 bonnes raisons de nous soutenir

01 Nous sommes tous concernés

Il nous faut absolument aider ces femmes et ces hommes placés sous main de Justice à trouver le chemin d'une réinsertion, dans leur intérêt et celui de la société.
C'est l'affaire de tous !

02 Pour bâtir un vivre-ensemble

La société a tendance à n'accorder de la valeur qu'à ceux qui sont immédiatement utiles et qu'elle a peur de perdre. Que faisons-nous des autres ? On ne peut construire un monde commun que si on a le sens de l'autre, **de tous les autres.**

03 Pour apporter une alternative à l'incarcération

Pour beaucoup, la prison est inefficace, voire déstructurante. Le temps de peine ne doit pas fragiliser plus encore la personne, mais constituer un temps consacré à sa reconstruction et sa réinsertion. Sans suivi, plus de 60 % des sortants de détention y retournent dans les cinq ans. Permis de Construire apporte une réponse alternative et efficace.

04 Une méthode qui a fait ses preuves

Le parcours d'accompagnement proposé est basé sur une méthode reconnue (ADVP), centrée sur l'orientation et l'insertion, et dont la finalité est la réalisation d'un projet de vie.

05 Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Plus de 80 % de nos pilotes sortent de notre parcours avec un projet de vie en action, voire réalisé !

« En participant à la réinsertion des personnes placées sous main de justice, vous contribuez à éviter la récidive et à améliorer la protection de l'ordre public »

Agir avec nous

Vous êtes un particulier

Devenez bénévole

De nombreuses missions vous attendent !

Adhères à l'association ou faites un don

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt équivalente à 66 % du montant de votre don.

Rendez-vous sur notre site Internet

Vous souhaitez devenir partenaire

Associations, institutions, structures du secteur socio-judiciaire... nous sommes ouverts à toute nouvelle collaboration.

Vous êtes une entreprise

Participez aux actions

Nous cherchons régulièrement des entreprises pour des visites, des déjeuners rencontres, des temps découvertes, des entretiens...

Facilitez l'insertion professionnelle

Nous pouvons collaborer pour permettre aux pilotes d'accéder à une immersion, un stage, une embauche.

Accompagnez notre développement

Nous avons besoin de votre soutien financier ou via du mécénat de compétences.

Contactez-nous sans plus attendre !

Tél. : 09 81 92 08 37 / 06 58 95 84 03
contact@assopermisdeconstruire.org

Et rendez-vous sur notre site internet :

www.assopermisdeconstruire.org

Permis de
CONSTRUIRE
Accompagner la liberté

Pôle associatif Pirmil

25, rue Esnoul des Châtelets - 44200 Nantes

Nous sommes membres :



Nos partenaires :

